



SNCF VOYAGEURS AGENTS DE CONDUITE

L'UNSA VOUS INFORME

FOCUS SUR LA BILATÉRALE DU 10 SEPTEMBRE

Lors de la réunion de rentrée entre l'UNSA et la traction, derrière les discours de façade, la direction a avancé sur des projets qui menacent directement notre métier et nos conditions de travail.

Explications.



L'UNSA VOUS INFORME EN TOUTE
TRANSPARENCE ET PRÉPARE DÉJÀ LES
PROCHAINES ÉCHÉANCES, NOTAMMENT
LA COMMISSION MÉTIER TRACTION
(CMT) DU 16 OCTOBRE 2025 OÙ NOUS
DÉVELOPPERONS CES SUJETS.

ALERTE : LA DIRECTION CRÉE UNE « FILIALE TRACTION » POUR INSTITUER L'INTÉRIM DES ADC

C'est l'annonce la plus préoccupante de cette réunion : SNCF Voyageurs a pour projet de créer une filiale traction. Son objectif ? Fournir des conducteurs en « *prestation de service* » aux nouvelles sociétés dédiées TER, à la manière d'une boîte d'intérim.

L'ANALYSE DE L'UNSA-FERROVIAIRE EST SANS ÉQUIVOQUE

Ce projet est une attaque frontale contre notre statut et notre métier !

- **Précarisation de l'emploi** : ces ADC « *intérimaires* » travailleront sous la convention collective de l'intérim et n'auront ni les mêmes droits ni les mêmes avantages que les cheminots, qu'ils soient au statut ou au socle social commun. C'est la porte ouverte à un emploi et des conditions de travail à deux vitesses.
- **Concurrence interne et dumping social** : la direction cherche à créer une concurrence déloyale entre les cheminots. En ayant recours à des ADC aux droits inférieurs, elle pourra faire pression sur les embauches, les roulements, les repos et le respect de nos règles de travail dans les filiales TER. ...



UNSA-FERROVIAIRE

- **Détricotage de nos garanties** : cette stratégie vise à contourner les règles de notre convention collective, fruit d'années de négociations pour garantir notre sécurité et nos conditions de travail.

L'UNSA A DÉNONCÉ FERMEMENT CETTE STRATÉGIE

Nous refusons que les cheminots soient la variable d'ajustement face à la concurrence ! Nous exigeons des garanties solides et resterons mobilisés contre cette précarisation.

ÉPARGNE RETRAITE : METTRE FIN À L'INÉGALITÉ ENTRE ADC !

Aujourd'hui, trois statuts d'ADC coexistent...

- #1 ADC embauchés au statut avant janvier 2009** : ces agents bénéficient des bonifications traction.
- #2 ADC embauchés au statut entre 2009 et 2019** : pas de bonification traction, accès à un plan d'épargne retraite et CET bonifié à 100 %.
- #3 ADC contractuels** : ni bonifications traction ni accès au PER ou au CET bonifié ! Ils sont de ce fait exclus de tout dispositif d'épargne retraite favorable.

UN SEUL MÉTIER, DES DROITS ÉGAUX POUR TOUS LES CONDUCTEURS !

Dans le cadre de l'ouverture d'un nouvel appel d'offres en cours pour le PER des ADC statutaires, l'UNSA interpelle de nouveau l'entreprise pour ouvrir ses droits à tous les ADC contractuels.

OUTIL SIRIUS NEXT : LA DIRECTION SATISFAITE, LE TERRAIN EN ATTENTE

La direction considère ce déploiement comme un « succès ». Nous avons pourtant relayé vos difficultés... Le manque de formation continue se fait sentir, notamment sur les nouvelles fonctionnalités et un fossé se creuse entre la théorie et la pratique.



NOUS NE LÂCHERONS RIEN TANT QUE NOUS N'AURONS PAS OBTENU DES GARANTIES COMPLÈTES POUR TOUS LES AGENTS DE CONDUITE. RENDEZ-VOUS LE 16 OCTOBRE POUR LA SUITE DES DISCUSSIONS EN CMT !

RÉMUNÉRATION L'UNSA EXIGE, LA DIRECTION PROPOSE DES « MESURETTES »



NOUS AVONS RAPPELÉ NOS REVENDICATIONS POUR LA PRIME TRACTION

- **Sécurisation** à 100 % de la prime en cas de maladie.
- **Revalorisation** de cette prime afin de reconnaître l'évolution du métier.
- **Reconnaissance** spécifique pour la conduite des trains Intercités.
- **Prime** garantie d'établissement pour toutes journées travaillées.
- **Revalorisation** de la prime d'interopérabilité et EAS.
- **Revalorisation** des indemnités de travail de nuit.
- **Doublement** de l'IMC.
- **Revalorisation** des allocations de déplacement.
- **Prime** relative au volontariat pour congé de fin d'année.
- **Refonte** du taux de rémunération des week-ends et des fêtes.
- **Refonte** de la prime de départ à la retraite.

POUR L'INSTANT...

La direction n'envisage que des « mesurettes », comme l'amélioration de la lisibilité des fiches de paie ou le lissage de l'acompte congé... Inacceptable ! La prochaine réunion est fixée au 24 septembre, nous maintiendrons la pression.



UNSA-FERROVIAIRE